

NETTOYANT FILTRE (liquide)

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

NETTOYANT FILTRE (liquide)

UTILISATION

Produit de nettoyage des filtres de piscines.

FABRICANT

MAREVA PISCINES ET FILTRATION

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE

Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

DANGERS POUR L' HOMME

Provoque de graves brûlures.

Produit inflammable :

Préparation pouvant émettre à chaud (Temp. > 30°C) des vapeurs inflammables.

3- COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Substances utilisées dans la préparation :

A) <25% d'acide chlorhydrique à 32-37%

N° C.A.S. = 7647-01-0

N° CE = 231-595-7

N° INDEX = 017-002-00-2

C, R34, R37

B) <25% d'Alcool isopropylique

N° C.A.S. = 67-63-0

N° CE. = 200-661-7

N° INDEX. = 603-117-00-0

F, Xi, R11, R36, R67

C) <50% d'Acide sulfurique à 35%

N° C.A.S. = 7664-93-9

N° CE = 231-639-5

N° INDEX = 016-020-00-8

C, R35

D) < 25% Octyphénol éthoxylé

N° C.A.S. = 9036-19-5

N° CE = Polymère

Xn, R22, R38, R41, R53

E) < 25% d'alkyl benzène sulfonate de sodium à 80%

N° C.A.S. = 85117-50-6

N° CE = 285-600-2

Xi, R36/38

4 - PREMIERS SECOURS :

De manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Lui montrer l'étiquette. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

| | |
|-----------------------|--|
| CONTACT AVEC LES YEUX | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste. |
| CONTACT AVEC LA PEAU | Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). En cas d'irritations, consulter un médecin. |
| INGESTION | En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au |
| INHALATION | Transporter la personne à l'air frais. La garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance. |

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

| | |
|----------------------|---|
| DANGERS SPECIFIQUES | Préparation inflammable (contenant des solvants, des graisses). Point éclair = 31 °C |
| MOYENS D'EXTINCTION | Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections. Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau. |
| PRECAUTIONS INDIVID. | Appareils de protection respiratoire isolant. Ne pas respirer les fumées. Se tenir éloigné d'éventuelles projections. |

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Attention produit acide et pouvant générer des vapeurs inflammables

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :

Eviter d'inhaler les vapeurs. Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Porter un vêtement de protection, des gants, des lunettes adaptés.
Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.

METHODE DE NETTOYAGE

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres non combustibles (sable, terre, diatomées...). Collecter les déchets dans des fûts en vue de leur élimination (centre de traitement spécialisé).
Si c'est possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...

Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

| | |
|------------------------|---|
| MANIPULATIONS | Manipuler dans des zones bien ventilées. Manipuler à l'écart de toute source d'ignition. Empêcher la création de concentration inflammables dans l'air. Éviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation. |
| STOCKAGE | Stocker dans un endroit frais et ventilé (température de stockage < 40°C). Garder dans l'emballage d'origine, bien fermé et éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas fumer. |
| MATER. RECOMMANDES | Polyéthylène, Polypropylène, PVC. |
| MATERIAUX DECONSEILLES | Matériaux métalliques. |

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

| | |
|---------------------|---|
| PROT. INDIVIDUELLES | Veiller à une ventilation adéquate Gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité ou écran facial, tenue de travail étanche. Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail. Maintenir les locaux et les postes de travail en parfait état de propreté, les nettoyer fréquemment. Observer une hygiène corporelle très stricte. |
|---------------------|---|

Si une dilution est nécessaire, verser le produit dans l'eau et non le contraire.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

| | |
|-----------------------------|---|
| ETAT PHYSIQUE | : liquide (moussant) |
| COULEUR | : jaunâtre |
| ODEUR | : alcoolique |
| pH à 25°C (sol. concentrée) | : env. 0,4 (solution concentrée) |
| TEMP. D'EBULL. | : 90 - 95°C. |
| POINT ECLAIR | : 31 °C |
| AUTO INFLAMMABILITE | : non auto inflammable |
| EXPLOSIVITE | : non explosif |
| DENSITE (20 °C) | : 1,06 - 1,07 |
| SOLUBILITE DANS L'EAU | Soluble dans l'eau en toutes proportions. |
| AUTRES | Soluble dans les alcools et les solvants polaires Insoluble dans l'acétone, le toluène, les solvants apolaires |

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

| | |
|---------------------|---|
| STABILITE | La préparation est stable dans l'intervalle de température de -10 à 30 °C. |
| CONDITIONS A EVITER | Températures supérieures à 30°C. Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température sera banni des locaux. |
| REACTIVITE | Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur). Ne pas mettre le produit en contact avec des oxydants forts (hypochlorites, chlores organiques, sels peroxydés,...). |

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

| | |
|--------------------|--|
| EFFETS SUR L'HOMME | Risque de graves brûlures de la peau, des yeux, de l'appareil digestif . |
|--------------------|--|

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Pas de données.
Produit acide. Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

| | |
|---------------------|---|
| DECHETS | Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. |
| EMBALLAGES SOUILLES | Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur. |

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU = 2924 : LIQUIDE INFLAMMABLE CORROSIF, NSA (alcool isopropylique, acide sulfurique (PE = 31 °C))

TRANSPORT TERRESTRE

TRANSPORT MARITIME

TRANSPORT AERIEN

Classe 3 - Groupe d' emballage = III - Code danger = 38 - Etiquettes : 3+8

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger

C - CorrosifPhrases R

- 10 - Inflammable.
35 - Provoque de graves brûlures
36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Phrases S

- 1/2 - Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
7 - Conserver le récipient bien fermé.
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

16 - AUTRES INFORMATIONS :Indications sur la classification des substances utilisées dans la formulation :

R11 : facilement inflammable

R34 : Provoque des brûlures

Classement ICPE du produit : 1432-2

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigé

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2811.19.90**